



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 22 SEP. 2015

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES MINISTERIELLES
139, RUE DE BERCY – TELED0C 272
75572 PARIS CEDEX 12

Affaire suivie par : Yves AUFFRET
Téléphone : 01 53 18 78 30
Mél. : yves.auffret@finances.gouv.fr
N° : DRH1B/2015/07/2448

NOTE POUR

Monsieur Alain BAYET, Secrétaire général (INSEE)

Monsieur Hugues PERRIN, Chef du service des ressources humaines (DGFIP)

Objet : mesures de réduction du temps de travail en faveur des anciens agents du Tripode de Nantes.

Par lettre du 2 juin 2015, j'ai proposé à l'intersyndicale amiante du Tripode Beaulieu de Nantes, de discuter des mesures spécifiques d'aménagement de la durée de travail qui avaient été présentées à l'occasion du groupe de travail ministériel « amiante » du 13 novembre 2014 et notamment de l'octroi d'autorisations d'absence exceptionnelles, qui seraient accordées par les chefs de service, dans la limite de 5 journées chaque année.

Cette mesure n'a pas pu être abordée à l'occasion du groupe de travail ministériel « amiante » du 3 juin dernier. Toutefois, dans le souci de répondre aux attentes exprimées et conformément aux orientations formulées par le Premier ministre dans sa lettre du 28 février 2014, je souhaite qu'elle soit, dès maintenant, appliquée au bénéfice des agents concernés.

Mes services sont à la disposition des vôtres pour assurer la mise en œuvre de cette mesure dans les meilleurs délais.

La Directrice des ressources humaines
Adjointe au Secrétaire général


Isabelle BRAUN-LEMAIRE